

## Infos travaux

Des travaux se déroulent régulièrement sur la commune afin d'améliorer la sécurité des voies, des espaces publics et vous apporter un cadre de vie plus agréable.

DÉTAIL DES TRAVAUX EN COURS ET PRÉVUS À COURT TERME

### RÉSEAU DE CHAUFFAGE URBAIN (RCU)

Après l'extension du réseau de chauffage urbain, avenue du Dr Terver et rue du hêtre Pourpre, les travaux du chauffage urbain se poursuivront jusqu'à cet été sur les secteurs suivants : chemin du Randin, jusqu'à la résidence Récamier, puis la Résidence du Parc, chemin de la Vernique jusqu'à la clinique et enfin rue Jean Rigaud, de l'entrée du stade Camille Ninel jusqu'au chemin de la Sauvegarde.

#### **Rue Jean Rigaud réduite à une voie, du 31 mars au 16 mai**

A compter du 31 mars et jusqu'au 16 mai 2025, la circulation des véhicules est réduite à une voie dans le sens Nord-Sud, rue Jean Rigaud, entre la rue des Gantries et le chemin de la Sauvegarde, afin de permettre la réalisation de travaux sur le réseau de chauffage urbain. Une déviation est mise en place. Le stationnement est interdit au droit des travaux.

### RTE - Renouvellement de la liaison souterraine 225 000 volts Charpenay-Vaise

#### **Chemin de Chalin : déroulage tronçon J4 – J5, travaux de fin février à mi avril.**

Confections jonctions du 18 mars au 11 avril. Fermeture du puits de permutation puis de la chambre de jonction du 12 au 18 avril.

Pendant cette période de travaux, la circulation sera alternée au niveau de la chambre de jonction (au niveau de Valpré), mise en place d'un sens prioritaire. Fermeture ponctuelle de la voie pour la livraison et la reprise des tourets (11 et 18 mars).

La circulation des véhicules est réduite et alternée, chemin de Chalin au droit de l'entrée de Valpré jusqu' à l'intersection Montée des Roches sens

Ouest -Est, **du 3 mars 2025 au 18 avril 2025**, afin d'effectuer des travaux sur les réseaux pour permettre le renouvellement d'une liaison souterraine. Le stationnement au droit du chantier est interdit.

## Travaux d'aménagements cyclables rue Marietton

La Métropole va réaliser des aménagements cyclables sur la rue du Bourbonnais à Lyon 9<sup>ème</sup>, le début de l'avenue Victor Hugo à Tassin La Demi-Lune et la rue Marietton à Lyon 9<sup>ème</sup>/Écully, entre janvier et août 2025.

**Les travaux se poursuivent sur les rues Victor Hugo et rue Marietton.** Le double sens de circulation sera maintenu avec une seule voie dans chaque sens de circulation dans chaque sens sur la rue Marietton jusqu'au carrefour avec la rue Saint Simon.

Ces travaux se poursuivront jusqu'à fin août 2025.

**La circulation est réduite**, rue Marietton au droit des numéros 126 et 128 et avenue de Verdun, au droit du numéro 2, **du 3 février 2025 au 25 avril 2025 de 7h30 à 16h30**, afin d'effectuer la pose de réseaux destinés à la signalisation tricolore. Le stationnement est interdit au droit des travaux durant la période.

### Circulation réduite sur une voie rue Marietton intersection boulevard de la Duchère, du 24 mars au 11 avril

La circulation des véhicules est réduite sur une voie dans les deux sens de circulation, rue Marietton, à l'intersection avec le boulevard de la Duchère, du 24 mars 2025 au 11 avril 2025, afin de procéder à la pose de canalisations d'eau potable.

## Autres travaux

### Circulation réduite rue Marietton, entre le 31 mars et le 4 avril, de nuit

La circulation sera réduite rue Marietton, au droit des numéros 114 et 122, du 31 mars 2025 au 4 avril 2025, entre 20h et 4h, afin d'effectuer la

dépose de panneaux publicitaires. La circulation est réduite au droit des travaux et les piétons sont déviés sur le trottoir d'en face. La durée d'intervention est de deux heures par panneau sur la période.

### Circulation réduite av Roosevelt intersection bd du Valvert, du 12

## **mars au 15 avril**

La circulation des véhicules est réduite des deux côtés de l'îlot central, avenue Franklin Roosevelt, intersection boulevard du Valvert, du 12 mars 2025 au 15 avril 2025 afin de procéder à la modification du réseau d'assainissement.

## **Stationnement interdit chemin de Chantegrillet, 3 jours entre le 27 et le 31 mars**

Le stationnement est interdit, chemin de Chantegrillet, du numéro 25 au numéro 27, afin de permettre à la société Axima d'effectuer des travaux de remise en état du chemin, 3 jours entre le 27 et le 31 mars.

## **Circulation réduite et alternée avenue Guy de Collongue du 25 au 28 mars**

La circulation des véhicules est réduite et alternée, avenue Guy de Collongue, au droit du numéro 18, du 25 au 28 mars 2025, afin d'effectuer la pose de murs.

## **Stationnement réservé au tournage d'un film, chemin de Fontville et chemin des Hautes Bruyères, du 7 au 10 avril**

Les véhicules de l'entreprise Brain Productions, sont autorisés à stationner, chemin de Fontville, côté impair, entre le chemin de la Pinède et le chemin des Hautes Bruyères, et côté pair, entre les numéros 16 et 18, ainsi que chemin des Hautes Bruyères entre les numéros 30 et 34, du 7 au 10 avril 2025, afin de permettre le tournage d'un téléfilm.

## **Circulation réduite et alternée Chemin de Charrière Blanche le 28 mars**

La circulation des véhicules est réduite et alternée, chemin de Charrière Blanche, au droit du n°33, le 28 mars 2025 de 7h à 16h, afin d'effectuer la livraison et le levage d'un spa à l'aide d'une grue mobile. Le stationnement est interdit en face du chantier afin de maintenir une voie de circulation.

## **Stationnement interdit chemin du Saquin, le 31 mars**

Le stationnement est interdit sur 20 mètres, chemin du Saquin au droit du numéro 11, afin de permettre l'installation de machines de forages sur le domaine privé, le 31 mars 2025 de 7 heures à 18 heures.

## Stationnement interdit sur 2 places place Abbé Balley

Le stationnement est interdit sur 2 places, place Abbé Charles Balley, du 31 mars au 18 avril 2025, en vue d'effectuer le chargement et le déchargement de matériaux.

## Circulation ponctuellement réduite et alternée chemin du Tronchon et Moulin Carron, du 10 au 28 mars

La circulation des véhicules est réduite et ponctuellement alternée, chemin du Tronchon, depuis le numéro 117 jusqu'à l'intersection avec le chemin du Moulin Carron, et chemin du Moulin Carron, depuis le numéro 86 jusqu'à

l'intersection avec le chemin du Tronchon, du 10 au 28 mars 2025, afin d'effectuer des travaux d'élagage.

Les travaux sont effectués façon ponctuelle sur la période.

## Circulation réduite et alternée place du Pérollier du 3 au 28 mars

Le stationnement est interdit et la circulation est **réduite, place du Pérollier du 3 au 25 mars 2025**, afin de réaliser le terrassement pour un branchement électrique et création de génie civil pour le passage de la fibre optique.

Circulation **alternée du 18 au 28 mars 2025**, afin d'effectuer un branchement de gaz. Le stationnement est interdit, au droit du chantier.

## Circulation réduite avenue de Veyssière le 31 mars 2025 de 8h à 16h

La circulation des véhicules est réduite, avenue Raymond de Veyssière, au droit du numéro 2, le 31 mars 2025 de 8h à 16h, afin de procéder à la mise en conformité d'appareils hydrauliques.

## Circulation interdite, chemin de Chantegrillet, un jour entre le 31 mars et le 4 avril

La circulation des véhicules est interdite, chemin de Chantegrillet, à l'intersection avec le chemin des Hautes Bruyères, un jour entre le 31 mars et le 4 avril 2025, afin de permettre la création d'un branchement d'eau potable. Le stationnement est interdit au droit du chantier.

## Circulation interdite rue de Gampsheim un jour entre le 31 mars et le 1er avril

La circulation des véhicules est interdite, rue de Gampsheim, un jour entre le 31 mars et le 1er avril, afin de permettre la réalisation de travaux d'élagage. Le stationnement est interdit au droit des travaux. Une déviation est mise en place.

## Circulation interdite, chemin du Fort, le 2 avril de 8h à 16h

La circulation des véhicules est interdite, Chemin du Fort, au droit du numéro 2, le 2 avril 2025 de 8h à 16h, afin de procéder à des travaux de remise en conformité de branchement d'eau potable.

Le libre accès sera assuré au Service d'Accueil de Jour du foyer ODYNEO.

Mise en place d'une déviation via chemin de la Sauvegarde – Chemin des cerisiers.

## Des infos travaux en temps réel pour les chantiers électriques

Enedis a mis en place une application mobile, Citylity, pour vous informer de tous les travaux en cours sur le réseau électrique de la Métropole de Lyon, qui compte chaque année plus de 2 500 chantiers de ce type.

Cette application permet de **connaître en temps réel le lieu exact de chaque chantier, leur motif, leur durée, la date de début et de fin programmée.**

**Pour bénéficier de ce service, télécharger gratuitement l'application «Citylity»,** disponible sur IOS et Android, et sur internet :

<https://webapp.citylity.com> 





## En savoir +



### MAIRIE D'ÉCULLY

1 place de la Libération  
CS 80212  
69134 écully Cedex

**HORAIRES :**

Lun - Ven : 8h30 > 12h - 13h30 > 17h  
Samedi : 8h30 > 12h

Etat-civil-affaires générales : même horaires sauf lundi : journée continue de 10h à 17h

Ce site utilise des cookies pour favoriser votre navigation et enrichir les contenus qui vous sont proposés. Vous pouvez néanmoins les désactiver à tout moment si vous le souhaitez.

✓ OK, tout accepter

Personnaliser